

Sciences Humaines et Sociales  
Mention : Sciences de l'Éducation

Formation des adultes

# GUIDE DE L'ÉTUDIANT

## 2015-2016

# MASTER 1

### Site du Master 1

<http://cueep204.univ-lille1.fr/sefa/index.php/masters/14-master-1-se>

### Site du département SEFA

<http://cueep204.univ-lille1.fr/sefa/>

#### **Secrétariat pédagogique**

Christelle Delannoy  
Bâtiment B6 – bureau 213  
Cité scientifique  
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex  
Tél. : 03.20.43.32.32

#### **Directrice des études & Responsable de l'enseignement présentiel**

Lucie Petit (lucie.petit@univ-lille1.fr)

#### **Responsable de l'enseignement à distance (EAD)**

Raquel Becerril-Ortega (raquel.becerril-ortega@univ-lille1.fr)



# Table des matières

<b>I - Généralités</b> .....	<b>2</b>
<b>II - Conditions d'entrée en première année de Master</b> .....	<b>3</b>
<b>III - Stratégie pédagogique</b> .....	<b>4</b>
III.1 Stage et alternance .....	4
III.2 Les Unités d'Enseignement (UE) .....	4
III.2.1 Brève description des Unités d'Enseignement du 1 <sup>er</sup> semestre .....	5
III.2.2 Brève description des Unités d'Enseignement du 2 <sup>nd</sup> semestre .....	5
III.3 Les modalités d'évaluation .....	6
III.4 Les compétences visées .....	6
III.5 Quelques exemples de missions de stage en première année de Master .....	8
<b>IV - Modalités de l'enseignement à distance</b> .....	<b>9</b>
<b>V - Après la première année de Master</b> .....	<b>10</b>
V.1 Trois parcours-types en 2 <sup>nd</sup> e année du Master .....	10
V.2 Débouchés professionnels .....	10
<b>VI - Cours du premier semestre</b> .....	<b>13</b>
<b>VII - Cours du second semestre</b> .....	<b>23</b>

## I - Généralités

Les mots « **orientation** », « **tronc commun** », « **unités de spécialité** », « **alternance** », « **mission négociée** », « **dossier** » et « **accompagnement** » renvoient aux propriétés fondatrices de ce parcours.

La première année du Master *Sciences Humaines et Sociales-mention Sciences de l'éducation*, conduisant aux métiers des champs professionnels de la Formation des adultes ou de la recherche en formation d'adultes fait partie de l'offre de formation proposée par le département des Sciences de l'Éducation et Formation des Adultes (SEFA) de l'université de Lille Sciences et Technologies.

Les étudiants qui le souhaitent, peuvent se préparer à entrer en Master en choisissant la licence SEFA afin de découvrir le champ professionnel et selon l'orientation choisie d'y prendre place.

Le cursus du Master s'organise sur **deux années**. La **première année** est proposée selon **deux modalités pédagogiques** :

- enseignement en présentiel : **rentrée** le 14 septembre 2015
- enseignement à distance : **SAS d'accueil** le 1<sup>er</sup> septembre 2015  
**Rentrée** le 07 septembre 2015

Lors de la **1<sup>ère</sup> année de Master (Master 1)**, les enseignements dispensés contribuent à l'**orientation** des étudiants ainsi qu'à la découverte de la diversité des métiers en Formation des Adultes (recherche, ingénierie, intervention, accompagnement, conception, audit, etc.). Ainsi, la construction et l'anticipation de leur parcours en 2<sup>nde</sup> année s'effectuent à travers :

- **5 UE de tronc commun** sur deux semestres pour l'acquisition d'un socle commun de connaissances
- **6 UE obligatoires, spécialité en formation d'adultes** : 3 UE par semestre qui préparent aux **trois parcours-types** proposés en seconde année de Master
- **1 UE obligatoire** « État des savoirs et problématiques de recherche » pour faire connaissance avec les problématiques de recherche en formation des adultes, quelle que soit l'orientation future (métiers de la recherche ou des champs professionnels de la formation des adultes)
- **1 UE de renforcement d'une langue étrangère**
- **1 UE libre** pour s'ouvrir à d'autres domaines
- **2 UE liées à la rédaction d'un dossier** en lien avec une situation d'exercice professionnel ou de recherche
- **Un stage**

## **II - Conditions d'entrée en première année de Master**

La première année de Master s'adresse à des étudiants, des salariés et des demandeurs d'emploi. Elle accueille :

1. des étudiants sans expérience professionnelle en provenance de la formation initiale ;
2. des professionnels de la formation expérimentés, demandeurs d'emploi ou en activité ;
3. des professionnels non issus du champ de la formation en position de reconversion dans les métiers de la formation.

Le recrutement s'effectue selon les modalités suivantes :

- Accès direct pour les titulaires d'une licence en Sciences de l'Éducation ;
- Pour les titulaires d'autres licences, accès sous conditions d'examen du parcours et des enseignements ;
- Les personnes non-titulaires d'une Licence 3 qui relèvent des services de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi), doivent retirer un dossier en vue d'une Validation des Acquis Professionnels (VAP) ou d'une Validation d'Études afin de bénéficier d'une décision de dispense de licence à l'entrée du Master en vertu de l'expérience professionnelle et/ou des études suivies.

**Quel que soit le parcours antérieur, l'entrée en Master 1 est soumise à l'examen du dossier et à un entretien d'orientation.**

### III - Stratégie pédagogique

En **Master 1**, les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail (ACCEL) favorisant la continuité de la formation entre les périodes de stage. Cet environnement sert aux enseignants (dépôt de ressources pour leurs cours) et à la diffusion d'informations : Enseignants → Étudiants ; Secrétariat → Étudiants ; Étudiants → Enseignants ; Étudiants → Étudiants.

#### III.1 Stage et alternance

Au minimum **65 jours de stage sont exigés** :

- Pour la **modalité d'enseignement présentiel**, le rythme de **l'alternance** est hebdomadaire : **2 jours en stage** et **3 jours à l'université**. À cela s'ajoute une période longue de stage en janvier (quasi 4 semaines)
- Pour la **modalité d'enseignement à distance**, le rythme de l'alternance peut être négocié

Le **stage professionnel** doit être rapidement négocié avec la structure d'accueil puisqu'il démarre dès **fin septembre** pour la modalité **d'enseignement présentiel** et **dès octobre** pour la modalité **d'enseignement à distance**. Pour cela une convention de stage et l'inscription à l'université sont nécessaires.

La mission négociée par l'étudiant doit le conduire à développer des compétences de base en Ingénierie de Formation et/ou en Ingénierie Pédagogique avec parfois une coloration multimédia.

Pour cette première année de Master, nous souhaitons privilégier **les missions d'ingénierie pédagogique et didactique**, celles qui relèvent de l'activité d'intervention au sens large.

Pour les personnes se destinant au **parcours Recherche en Master 2**, le lieu de stage correspondra à leur terrain de recherche.

#### III.2 Les Unités d'Enseignement (UE)

Pour réussir la première année de Master, il convient de valider 9 unités d'enseignement au 1<sup>er</sup> semestre et 7 unités au 2<sup>nd</sup> semestre.

A chaque unité d'enseignement est affecté un crédit défini par le système de transfert européen : **1 ECTS** (European Credit Transfer System) équivaut à **25/30h de travail étudiant**.

Chaque semestre, il convient de valider 30 ECTS, soit 60 ECTS pour l'année de Master 1.

**En présentiel, cela correspond à :**

- **363 heures** d'enseignement (204 heures le 1<sup>er</sup> semestre et 159 heures le 2<sup>nd</sup> Semestre)
- **455 heures** de stage (65 jours minimum).

### III.2.1 Brève description des Unités d'Enseignement du 1<sup>er</sup> semestre

Types d'UE	Intitulé des UE du Semestre 2	Obligatoire	Durée	ECTS
<b>UE Tronc commun</b>	Fondements en sciences de l'éducation et formation d'adultes - <b>1</b>	x	21 h	3
	Fondements en sciences de l'éducation et formation d'adultes - <b>2</b>		21h	3
	Méthodologies des démarches d'investigation	x	24 h	3
<b>UE Mémoire</b>	Conception et construction d'un mémoire et accompagnement aux projets - <b>1</b>	x	30 h	6
<b>UE Langue</b>	Anglais	x	24 h	3
<b>3 UE de spécialité en formation d'adultes</b>	<b>· IF</b> Ingénierie de formation et analyse sociologique des organisations	x	21 h	3
	<b>· IP</b> Principes pédagogiques et didactiques d'une formation d'adultes et jeunes adultes	x	21 h	3
	<b>· IPM</b> Spécificités techniques et pédagogiques des dispositifs numériques de formation et leurs évolutions	x	21 h	3
<b>1 UE libre au choix</b>	Culture numérique	x	21 h	3
	Sport			
			<b>204 h</b>	<b>30</b>

### III.2.2 Brève description des Unités d'Enseignement du 2<sup>nd</sup> semestre

Types d'UE	Intitulé des UE du Semestre 2	Obligatoire	Durée	ECTS
<b>UE Tronc commun</b>	- Fondements en sciences de l'éducation et formation d'adultes - <b>3</b> - Fondements en sciences de l'éducation et formation d'adultes - <b>4</b>	x	2 x 21 h	2 x 3
<b>UE Mémoire</b>	Conception et construction d'un mémoire et accompagnement aux projets - <b>2</b>	x	30 h	12
<b>3 UE de spécialité en formation d'adultes</b>	<b>· IF</b> Conception de dispositifs en formation d'adultes et territoire	x	21 h	3
	<b>· IP</b> Modalités d'intervention en formation d'adultes (présentiel, alternance, EAD, autoformation...)	x	21 h	3
	<b>· IPM</b> Dispositifs pédagogiques multimédia : scénarisation, transposition médiatique et didactique	x	21 h	3
<b>1 UE Recherche</b>	État des savoirs et problématiques de recherche en sciences de l'éducation et dans le champ de la formation d'adultes	x	24 h	3
			<b>159 h</b>	<b>30</b>

### III.3 Les modalités d'évaluation

Les connaissances et compétences sont évaluées chaque semestre.

Chaque enseignant définit les modalités les plus appropriées pour la validation de son enseignement et les annoncent dès le début du cours. L'accent est mis sur les productions écrites, manière d'évaluer la capacité d'expression, d'argumentation, de compréhension des lectures et de conceptualisation. Pour l'enseignement présentiel, des travaux oraux sont aussi proposés pour évaluer la capacité à s'exprimer oralement. Ces modalités d'évaluation peuvent se combiner entre elles et associer le contrôle continu pour apprécier la progression de chacun et des examens oraux et/ou écrits terminaux.

- Contrôle sur table
- Travaux individuels ou en groupe à remettre
- Oraux sous la forme de présentation-exposé

Un **pré-dossier** (1<sup>er</sup> semestre) et un **dossier** soutenu mi-juin évaluent l'**action professionnelle** (stage) ou le **projet de recherche**.

Un **jury** se réunit au moins une fois à la fin de chaque session d'examen et ceci, chaque semestre. Les notes ne sont définitives qu'après délibération du jury. Elles sont alors communicables et les étudiants reçoivent un relevé de notes.

**⚠** En **Master 1**, les notes des Unités d'Enseignement d'un semestre peuvent se compenser à condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 5/20.

La compensation ne concerne pas les Projets et Stages de fin de cycle : ils ne peuvent ni compenser les autres UE ni être compensés par celles-ci. Pour valider ces UE, il est nécessaire d'obtenir 10/20 : cela concerne les **2 UE « Conception et construction d'un mémoire et accompagnement aux projets »**.

### III.4 Les compétences visées

Les compétences visées en fin de Master portent sur **trois parcours-types** :

- **Ingénierie de formation (IF)** : la conception, le pilotage, l'aménagement, l'évaluation ainsi que la modélisation de dispositifs et systèmes de formation présentiels ou e-learning
- **Intervention pédagogique (IP)** : la conception, la conduite et l'évaluation des activités de formation/d'enseignement pour un public d'adultes ; le développement et le pilotage d'un projet pédagogique cohérent ; l'intervention en fonction d'objectifs de structure et/ou de



référentiels mais aussi de la législation en vigueur ; l'analyse et l'ajustement de ses pratiques pédagogiques ;

- **Ingénierie pédagogique multimédia (IPM)** : la conception de contenus multimédia à visée pédagogique, le pilotage de l'implémentation de la dimension Formation Ouverte et à Distance dans les systèmes d'information en cours de conception

Chaque parcours propose une **orientation recherche** dont les compétences visées sont : la conduite d'un projet selon un protocole de recherche établi en fonction d'un questionnement et d'un contexte d'investigation ; la communication écrite et orale des résultats de cette recherche.

Pour atteindre ces compétences de fin de parcours, à l'issue du **Master 1**, l'étudiant doit être familiarisé avec les actions suivantes :

- Repérer les acteurs et les règles de fonctionnement du champ de la formation des adultes
- Analyser une organisation et identifier les jeux d'acteurs (initiation)
- Distinguer les modalités de financement de la formation d'adultes
- Identifier les réglementations, les procédures juridiques et financières en vigueur (initiation)
- Initier une veille documentaire
- Mobiliser les outils numériques de collaboration, les techniques de communication et quelques outils de gestion de projet
- Traduire dans un cahier des charges de formation une politique (initiation)
- Élaborer ou répondre à un appel d'offres (initiation)
- Se repérer dans l'histoire et les conceptions de la formation des adultes
- Connaître les courants pédagogiques et leurs soubassements théoriques
- Construire une stratégie pédagogique en fonction du contexte et du public
- Réaliser et évaluer une action de formation
- Utiliser les TICE pour médiatiser la formation
- Raisonner de manière scientifique, se comporter en chercheur pour analyser et comprendre un phénomène, des processus, un système ou une situation
- Recueillir et traiter de l'information,
- Se situer dans les courants théoriques et les méthodes en sciences humaines et sociales
- Établir un état de l'art sur une problématisation empirique ou une problématique théorique
- Communiquer dans une langue étrangère

### **III.5 Quelques exemples de missions de stage en première année de Master**

Les missions peuvent donner lieu soit à une convention de stage négociée avec la structure d'accueil (organisme de formation, entreprise, association, etc.) et l'université, soit se dérouler dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat de travail.

#### **Missions avec une coloration d'ingénierie pédagogique**

- Créer des outils d'évaluation pour une formation individualisée
- Concevoir et animer une formation au développement durable pour les jeunes demandeurs d'emploi ou en insertion
- Concevoir et animer une formation « permis de conduire » pour un public jeune
- Concevoir et animer une formation « conseiller téléphonique » dans une entreprise
- Concevoir une formation à distance
- Concevoir un centre ressources au sein d'un organisme de formation

#### **Missions avec une coloration d'ingénierie de formation**

- Participer à l'élaboration puis à la mise en place du plan de formation d'une entreprise
- Mettre en place une formation hybride pour un parcours de formation destiné à des managers
- Participer à la construction un référentiel de compétences
- Évaluer la qualité d'une formation en langue
- Construire un dispositif de formation visant l'autonomie des personnes en situation de handicap
- Développer l'alternance au sein d'un organisme de formation
- Participer à la conception d'une plateforme e-learning destinée à une formation de managers.

## IV - Modalités de l'enseignement à distance

### Un environnement numérique collaboratif

Les cours et services sont disponibles via Internet sur la plateforme de médiation, ACCEL (ACCompagnement En Ligne), à laquelle chaque étudiant inscrit a accès dès le 1<sup>er</sup> jour de formation. En plus des fonctionnalités pédagogiques et communicationnelles, ACCEL fournit aux responsables et enseignants des données permettant de gérer au mieux le parcours de formation.

### L'investissement personnel dans la formation

L'équipe du Master 1 propose une formation à distance d'une durée de 10 mois. Le volume horaire moyen de travail personnel et collectif à distance est de 818 heures (pour les enseignements **et** le stage). Il est donc nécessaire d'investir un travail personnel régulier (une moyenne de 15 à 20 heures par semaine). En autoformation, il s'agit principalement :

- d'étudier, d'analyser les documents fournis
- de participer à des activités collectives
- de réaliser des productions personnelles (mémoire, dossier, scénario de formation...)

En début de formation, les étudiants sont invités à signer une charte dans laquelle ils s'engagent sur :

- le respect des phases de travail et de leurs échéances
- la recherche d'un stage
- le respect du code de déontologie (communication, droits d'auteurs...)

### L'alternance

Le stage professionnel doit être rapidement négocié dès la confirmation d'inscription puisqu'il démarre dès octobre. En mode distant, le **rythme de l'alternance peut être négocié** mais une **alternance, tout au long de la formation**, est exigée (minimum **65 jours** de stage).

### Les modalités techniques pour la formation

Il est nécessaire de :

- disposer d'un poste de travail (en entreprise ou au domicile) : un ordinateur récent, un lecteur de CD-ROM, une bonne carte graphique, une carte son.
- penser au dispositif de sauvegarde des fichiers en particulier ceux du travail personnel de formation.
- disposer d'une bonne connectivité à l'Internet ADSL (fortement recommandée).

### L'accompagnement par les enseignants

Le travail est accompagné via le plan de travail géré sur ACCEL et par des liaisons synchrones ou asynchrones avec les enseignants. L'atteinte des objectifs est évaluée et à la fin de chaque semestre, les étudiants reçoivent un relevé de notes.

## V - Après la première année de Master...

### V.1 Trois parcours-types en 2<sup>nd</sup>e année du Master

Après la première année de Master, **3 parcours** sont proposés avec chacun une orientation professionnelle et une orientation recherche :

- **Intervention pédagogique en formation d'adultes**
- **Ingénierie de formation (parcours proposé aussi à distance)**
- **Ingénierie Pédagogique Multimédia (parcours proposé aussi à distance)**

### V.2 Débouchés professionnels

Les objectifs professionnels des parcours-types mis en œuvre au travers des liens institués avec le laboratoire de recherche et les professionnels du monde de la formation des adultes contribuent à former des étudiants aux statuts différents (étudiants de formation initiale, salariés, demandeurs d'emploi...) aux métiers :

- **de l'encadrement de la formation** (responsable formation en entreprise, directeur d'organisme de formation, directeur pédagogique, chargé de mission emploi-formation,...), et de **l'intervention et du conseil auprès des organisations et des personnes** (formateur-consultant, consultant, conseiller en formation continue...);
- **de la conception et de l'intervention pédagogique et didactique** (ingénieur pédagogique, concepteur multimédia, e-formateur, chef de projet e-learning, chargé de mission TICE);
- **de la recherche et de l'expertise en formation des adultes** (chercheur, enseignant-chercheur, chargé d'études, chargé de mission R&D...)

Au terme du Master (Master 1 et 2) et selon l'orientation dans le parcours-type choisi, les étudiants ont acquis, confirmé ou complété une expérience significative. S'ils valident l'ensemble des UE, ils deviennent titulaires d'un Master et seront capables :

### **1. Pour l'orientation professionnelle, de conjuguer**

- Les enjeux d'organisation, de management, de gestion, de pilotage et de commercialisation de la formation ;
- Les enjeux d'ancrage territorial ;
- Les enjeux de construction partenariale et concurrentielle ;
- Les enjeux d'intervention pédagogique et didactique ;
- Les enjeux d'ingénierie pédagogique ;
- Les enjeux d'entreprises productrices de contenus multimédia à visée pédagogique ;
- les enjeux d'entreprises ou organismes de formation mettant en œuvre les TIC dans les processus d'apprentissage et de celles spécialisées dans le champ des TIC (SSII, société de conseils en TIC), prestataires d'entreprises ou d'organismes utilisateurs.

### **2. Pour l'orientation recherche, d'interroger et d'analyser à partir d'une démarche scientifique**

- Les dispositifs de formation qu'ils soient ou non numériques
- Les relations entre formation professionnelle continue et activité professionnelle
- Les relations entre parcours des acteurs et entrée en formation
- Les relations entre processus de constructions identitaires et rapport(s) à la formation
- Les processus de formation et d'acquisition de compétences de base des adultes
- Les relations entre formation professionnelle continue et insertion socio-professionnelle des adultes et jeunes adultes



## **VI - Cours du premier semestre**

## **UE : Fondements en sciences de l'éducation et formation d'adultes - 1 : Les disciplines constitutives**

Volume enseignement : 21 heures

Valeur : 3 ECTS

Enseignante : Lucie Petit (maître de conférences)

### **Compétences visées / objectifs**

- Appréhender les moments-clés de l'histoire des sciences de l'éducation et de la formation d'adultes
- Se familiariser avec l'approche **interdisciplinaire et transdisciplinaire** des Sciences de l'Éducation et de la formation d'adultes
- Connaître l'apport des disciplines constitutives (psychologie, sociologie, histoire, droit, philosophie)

### **Pré-requis**

Avoir suivi des cours ou lu des articles et ouvrages dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales

### **Contenu**

Il s'agira de:

- Identifier les disciplines contributives et leurs objets de recherche, leur complémentarité ou incompatibilité épistémologique
- Repérer des familles d'objets de recherche et de concepts en Sciences de l'Éducation et Formation d'adultes
- Établir une chronologie de la formation des adultes (changements sémantiques ; dispositifs légaux ; professionnalisation des formateurs)

### **Modalités d'évaluation**

Contrôle continu : 1 écrit individuel et 1 travail sur table

### **Éléments bibliographiques**

Carré, P. et Caspar, P. (2011). *Traité des sciences et des techniques de la formation*. Paris : Dunod

Caspar, P. (2011). *La formation des adultes au cœur des évolutions de la société*. Paris : Éditions d'Organisation - Eyrolles

Charlot, B. (1994). *Les sciences de l'éducation. Un enjeu, un défi*. Paris : ESF éditeur

Delasalle, D. et Martin, J.-P. (2014). *Comprendre la formation des adultes : Mots-clés, textes et auteurs*. Lyon : Chronique sociale

Dubar, C. (2004). *La formation professionnelle continue*. Paris : Éditions La Découverte

Laot, F. (2000). *La formation des adultes. Histoire d'une utopie en acte : le Complexe de Nancy*. Paris : L'Harmattan

Laot, F. et Olry, P. (2005). *Éducation et formation des adultes : Histoire et recherches*. Lyon : INRP

Mialaret, G. (2010). *Les sciences de l'éducation*. Paris : Puf (coll. Que sais-je ?)

Plaisance, E. et Vergnaud, G. (2012). *Les sciences de l'éducation*. Paris : La Découverte

Terrot, N. (1983). *Histoire de l'éducation des adultes en France*. Paris : L'Harmattan

Vial, J. (2009). *Histoire de l'éducation*. Paris : Puf (coll. Que sais-je ?)



## **UE : Fondements en sciences de l'éducation et formation d'adultes - 2 (Psychopédagogie)**

Volume enseignement : 21 heures

Valeur : 3 ECTS

Enseignante : Frédérique Bros (maître de conférences)

### **Compétences visées / objectifs**

- Se familiariser avec les principales théories de l'apprentissage développées en Sciences de l'Education
- Analyser les principales modélisations des situations éducatives développées en Sciences de l'Education
- Se repérer et décoder les méthodes, techniques, situations d'enseignement/apprentissage à partir des savoirs théoriques issus des travaux de **psychopédagogie** des adultes.

### **Pré-requis**

Avoir suivi l'UE pédagogie en licence (L3) ou l'équivalent

### **Contenu**

- Distinction entre modèles pédagogiques (approches) et modèles éducationnels
- Caractéristiques des principaux modèles éducationnels et conceptions de l'apprentissage
- Les modèles éducationnels et leurs modes de classement (Astolfi, Giordan, Not, Lesne, Bertrand...)
- Articulations : conceptions, modèles, méthodes, techniques
- Théories de l'apprentissage en psychologie et courants pédagogiques (fonctionnalisme, béhaviorisme, constructivisme/socioconstructivisme)
- Les principaux courants en pédagogie et en formation d'adultes (contexte d'émergence, caractéristiques, apports, limites, techniques/supports privilégiés.)

### **Modalités d'évaluation**

Dossier final à rendre : Analyse d'une situation d'enseignement/apprentissage sous l'angle du (des) modèle(s) pédagogique(s) à l'œuvre (construction d'une grille de lecture).

### **Éléments bibliographiques**

Astolfi, J.-P. (1992). *L'école pour apprendre*. Paris : ESF

Bourgeois, E. et Chapelle, G. (2006). *Apprendre et faire apprendre*. PUF : Paris

Donnay, J. et Charlier, E. (1991). *Comprendre les situations de formation*. De Boeck : Bruxelles

Houssaye, J. (1993). *La pédagogie, une encyclopédie pour aujourd'hui*. Paris : ESF

Martin, J.-P. et Savary, E. (1996). *Formateur d'adultes*. Paris : Chronique Sociale

## **UE : Méthodologies des démarches d'investigation dans le champ des Sciences de l'éducation et formation d'adultes (SEFA)**

Volume enseignement : 24 heures

Valeur : 3 ECTS

Enseignantes : Nacira Aït-Abdesselam (maître de conférences) et Thérèse Levené (maître de conférences)

Cette unité d'enseignement s'articule aux UE Construction d'un mémoire et accompagnement d'un projet **1** et **2** dont certaines séances compléteront ce cours.

### **Compétences visées / objectifs**

- Distinguer les différentes démarches et enjeux d'investigations selon les objectifs (recherche, audit, évaluation, expertise, étude, intervention et conception...)
- Connaître les étapes d'une démarche scientifique (questionnement, construction de l'objet, problématique, choix des concepts, modalités d'enquête...)
- Connaître les deux principaux types de recueil de données : l'entretien et le questionnaire

### **Pré-requis**

Posséder des notions sur les méthodes et techniques de recueil de données (entretien ou questionnaire)

### **Contenu**

Ce cours propose de fournir les outils méthodologiques et épistémologiques pour concevoir et mettre en œuvre un projet d'étude professionnelle ou de recherche en éducation et formation d'adultes.

L'étudiant sera amené à construire une démarche pertinente en fonction des contraintes de terrain (professionnel ou de recherche) et de l'objet étudié. Deux modalités de recueil de données seront abordées.

Les questions des formes d'implication sur le terrain professionnel ou de recherche, de ses conséquences et du contrôle de cette implication seront également étudiées.

De nombreux exemples tirés de diverses recherches permettront d'engager un travail d'appropriation des différentes méthodes de recherche.

### **Modalités d'évaluation**

Dossier ou contrôle sur table

### **Éléments bibliographiques**

Aktouf O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec

Beaud S, Weber, F (1997). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La découverte

Blanchet A., Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan.

Muchielli A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

Quivy R., Van Campenhoudt L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.

## **UE : Construction d'un mémoire et accompagnement aux projets 1**

### Le pré-dossier

Volume enseignement : 30 heures

Valeur : 3 ECTS

Coordinatrice : Lucie Petit (maître de conférences)

Enseignante : Fanny Bougenies-Verdière (chargée de cours)

Ce cours s'articule étroitement à l'UE Méthodologie des démarches d'investigation dans le champ des Sciences de l'éducation et de la formation d'adultes

#### **Compétences visées / objectifs**

- Lire un contexte professionnel ou de recherche dans le champ de la formation d'adultes et s'y situer
- Identifier dans le contexte professionnel ou de recherche fréquenté trois situations significatives relevant d'une des 3 orientations : Ingénierie de Formation ; Intervention pédagogique ; Ingénierie Pédagogique Multimédia) et qui feront l'objet du dossier de soutenance de fin de 1<sup>ère</sup> année de Master.
- Identifier et exploiter les ressources universitaires
- Rédiger un pré-dossier dans le respect des normes universitaires

#### **Pré-requis**

- Maîtriser les règles élémentaires du français
- Connaître les règles élémentaires de rédaction d'un écrit universitaire
- Être en stage (professionnel ou de recherche) ou exercer une activité professionnelle dans le champ de la formation d'adultes

#### **Contenu**

Cette unité d'enseignement comprendra :

- Des séances collectives sur différents thèmes (définition d'un pré-dossier et d'une situation significative, lecture du contexte, méthodes d'investigation, documentation, règles de rédaction et de présentation d'un écrit universitaire)
- Des entretiens individuels avec le **garant**, enseignant accompagnant l'étudiant

#### **Modalités d'évaluation**

Rédaction d'un pré-dossier (20 pages + annexes) qui argumente le choix de **trois situations significatives** relevant d'une des 3 orientations (Ingénierie de Formation ; Intervention pédagogique ; Ingénierie Pédagogique Multimédia).

L'étudiant fournira des éléments essentiels pour comprendre le contexte professionnel ou de recherche (lieu, public, mission, thème de recherche, etc.), les raisons de son choix et sa pertinence par rapport aux compétences professionnelles ou de recherche en cours d'élaboration au 1<sup>er</sup> semestre. Il cherchera à donner du sens à ces situations.

Dans cette perspective, il choisira l'une d'entre elles, la problématisera et envisagera des investigations conceptuelles et empiriques à réaliser au cours du second semestre pour répondre à son questionnement.

Il indiquera les lectures réalisées ou à effectuer.

#### **Éléments bibliographiques**

Fournis au fil des séances et des entretiens individuels: les étudiants seront aussi amenés à se constituer une bibliographie en adéquation avec leur pré-dossier.

## UE : Langue – Anglais

Volume enseignement : 24 heures

Valeur : 3 ECTS

Enseignant : David Gendre (professeur agrégé)

**6 séances** de travaux dirigés **de 4 heures** (vendredi matin 08h30 à 12h30), chacune organisée après identification de groupes de besoin à partir d'un test de positionnement initial.

### Compétences visées / Objectifs

- Atteindre ou conforter un niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL) pour les 5 compétences de compréhension, de production et d'interaction.
- Acquérir un portefeuille de vocabulaire de spécialité.
- Comprendre un dossier complexe de documents, effectuer la restitution orale et écrite synthétique, en dégager les enjeux et les mettre en perspective dans un cadre interculturel.

### Contenu

Les **enjeux éducatifs généraux et spécifiques à la formation des adultes aux États-Unis**. Les travaux dirigés proposent 6 thèmes composés d'un menu de documents audio, vidéo et textuels. Ces ressources permettent de brosser un portrait actuel des **difficultés systémiques ou opérationnelles** de l'entrée et du suivi de formation, difficultés replacées dans leur contexte économique et culturel ainsi que les **innovations pédagogiques et organisationnelles** (absentéisme, égalité des chances, financement de la formation, économie de la formation, innovations pédagogiques liées aux évolutions technologiques).

### Modalités pédagogique

Les travaux dirigés sont organisés selon le principe de la classe inversée ; les documents et activités sont accessibles 24/7 sur la plateforme Moodle du cours ENGMSEFA (la clé est fournie aux candidats) ; le présentiel est un moment de questionnement, de restitutions essentiellement orales et d'approfondissement.

### Évaluation

Les candidats sont évalués en contrôle continu :

Ils auront parmi leurs interventions orales l'occasion d'au moins deux productions notées (50% de la note finale.)

Ils devront rédiger et remettre en ligne au moins deux synthèses écrites correspondant chacune à un des thèmes proposés en TD. (50% de la note finale.)

2<sup>nd</sup>e session : un examen-entretien oral de 20 minutes portant sur un des 6 thèmes abordés au cours du semestre.

### Bibliographie

L'ensemble des documents (audio, vidéo, textes, sites...) est référencé sur la plateforme Moodle du cours ENGMSEFA et est accessible 24/7.

## **UE : Ingénierie de formation et sociologie des organisations** (Orientation : Ingénierie de Formation)

Volume enseignement : 24 heures

Valeur : 3 ECTS

Enseignant : Mokhtar Kaddouri (professeur)

### **Compétences visées / objectifs**

- Différencier les notions d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique
- Définir maîtrise d'ouvrage (MOA) et maîtrise d'œuvre (MOE)
- Établir ce qui relève d'activités macro / meso / micro organisationnelles et décisionnelles (MAOD, MEOD, MIOD)
- Appréhender les étapes charnières, les outils ainsi que les acteurs-clés de la démarche proposée en ingénierie de formation
- Comprendre les organisations et la spécificité de la conduite d'une ingénierie de formation en leur sein

### **Pré-requis**

Aucun

### **Contenu**

Après avoir défini ce que l'on nomme ingénierie de formation et ingénierie pédagogique, cette unité d'enseignement vise à fournir à l'étudiant :

- Les éléments-clés pour construire un point de vue argumenté, construit et distancié sur l'ingénierie de formation
- Quelques outils pour lire et interpréter les organisations en tant que constructions sociales finalisées
- Des cas concrets

Les séances alterneront la présentation des notions, concepts, outils, méthodes afférents à l'ingénierie de formation ainsi qu'à la sociologie des organisations et des études de cas.

### **Modalités d'évaluation**

Fournies lors du 1<sup>er</sup> cours

### **Premiers éléments bibliographiques**

*Actualité de la formation permanente*, n°107 (1990)

Ardouin, T. (2005). La formation est-elle soluble dans l'ingénierie ? Petite histoire de l'ingénierie de formation. *Éducation permanente*, n°157, p.13-25

Ardouin, T. (2013). *L'ingénierie de formation*. Paris : Dunod

Bagla-Gökalp, L. (2003). *Sociologie des organisations*. Paris : La Découverte (coll. Repères)

Bernoux, Ph. (2014). *La sociologie des organisations*. Paris : Éditions Point-Seuil

Bernoux, Ph. (2009). *La sociologie des entreprises*. Paris : Éditions Point-Seuil

Carré, P (2011). De la pédagogie à l'ingénierie pédagogique. Dans P. Carré et P. Caspar (dir.) *Traité des sciences et des techniques de la formation* (p. 401-421). Paris : Dunod

Le Boterf, G. (2005). L'ingénierie : concevoir des dispositifs dans des environnements complexes et évolutifs. *Éducation permanente*, n°157, p. 53-61

Meignant, A. (2014). *Manager la formation*. Paris : Éditions Liaisons

Saussois, J.-M. (2012). *Théorie des organisations*. Paris : La Découverte

## **UE : Principes pédagogiques et didactiques d'une formation des adultes** (Orientation : Intervention Pédagogique)

Volume enseignement : 24 heures

Valeur : 3 ECTS

Enseignante : Anne-Catherine Oudart (maître de conférences)

Cette unité d'enseignement complète l'UE 102 fondements en Sciences de l'éducation et Formation d'Adultes **2** (psychopédagogie)

### **Compétences visées / objectifs**

- Situer les principaux courants, modèles et approches pédagogiques et andragogiques dans leurs conditions d'émergence
- Connaître les variables clés d'une situation d'enseignement/ apprentissage (modélisation du système enseigner/apprendre)
- Mettre en relation des modèles pédagogiques et didactiques avec des contextes spécifiques d'intervention (insertion, ancrages dans les situations de travail, accompagnement aux projets...)

### **Pré-requis**

Avoir suivi l'UE pédagogie en licence SEFA ou l'équivalent

### **Contenu**

- Rappel des définitions des notions de courants, modèles, approches et méthodes pédagogiques, repérage de distinctions et des articulations
- Principaux courants pédagogiques / andragogiques en FA des années 70 à nos jours seront abordés (dynamique de groupe, individualisation, pédagogies actives, PPO, approches socio-constructives / coopératives, éducabilité cognitive, approche par compétences, classe inversée...)
- Identification des variables influant sur les choix pédagogiques et didactiques à l'articulation des théories de l'apprentissage, des intentions et besoins / demandes de formation et des contraintes organisationnelles et/ou matérielles et de l'évaluation
- La relation et médiation pédagogique

### **Modalités d'évaluation**

Devoir sur table

### **Éléments bibliographiques (à titre indicatif)**

- Astolfi, J.P. (2010). *Les saveurs des savoirs. Disciplines et plaisir d'apprendre*. Issy-les-Moulineaux, ESF
- Bourgeois E, Chapelle G, (2011). *Apprendre et faire apprendre*. Paris : PUF
- Carré, P. et Caspar, P. (dir.) (2011). *Traité des sciences et techniques de la formation*. Paris : Dunod
- Chalvin, D. (2012). *Encyclopédie des pédagogies pour adultes* (Tome 2). Issy-les-Moulineaux: ESF
- Reuter, Y. (dir.). (2013). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. Bruxelles, de Boeck
- Raynal, F. et Rieunier, A. (2014). *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés*. Issy-les-Moulineaux: ESF
- Taurisson, A. et Herviou, C. (2015). *Pédagogie de l'activité : pour une nouvelle classe inversée*. Issy-les-Moulineaux: ESF

## **UE : Spécificités technico-pédagogiques des dispositifs numériques et leur évolution**

(Orientation : Ingénierie Pédagogique Multimédia - IPM)

Volume enseignement : 21 heures

Valeur : 3 ECTS

Enseignants : Annie Jézegou (professeure) et Pierre-André Caron (maître de conférences)

### **Compétences visées / objectifs**

- Identifier les spécificités majeures et technico-pédagogiques des dispositifs numériques de formation
- Repérer les principales évolutions de ces dispositifs et des pratiques de formation associées, tout en les situant dans leur contexte d'émergence

### **Pré-requis**

Aucun

### **Contenu**

De l'EAO au Mooc en passant par la FOAD : enjeux, contextes et historique de l'évolution des dispositifs numériques de formation

Les dimensions essentielles liées à leurs spécificités :

- EIAH ou Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain : taxonomie
- MOOC ou « Massives Open Online-Course » : taxonomie
- Les types d'individualisation des parcours et des situations d'apprentissage en contexte numérique
- L'ouverture des dispositifs numériques de formation
- La présence à distance, la distance/la proximité transactionnelle

### **Modalités d'évaluation**

Évaluation de deux activités à produire :

- **Activité 1** : un diaporama illustrant et complétant l'approche historique des dispositifs numériques, en montrant d'une part que les catégories présentées sont toujours d'actualité, et d'autre part qu'il est possible de présenter de nouvelles catégories.
- **Activité 2** : analyse d'un dispositif existant au regard des concepts ou taxonomie présentés dans le cours.

### **Éléments bibliographiques**

Remis aux étudiants au début de l'UE

## **UE : Culture numérique**

Volume enseignement : 21 heures

Valeur : 3 ECTS

Enseignants : Nathalie Sename (ingénieure d'études) et Tijani Rasmi (enseignant)

### **Compétences visées / Objectifs**

- Développer la connaissance et la pratique des outils numériques en ligne de manière à enrichir les pratiques collaboratives et la gestion de projets
- Mobiliser les outils et médias sociaux au service d'une activité de veille documentaire et de recherche
- Connaître et respecter les règles et usages de la « netiquette »
- Choisir et utiliser efficacement un outil pour présenter un projet.

### **Pré-requis**

Pas de pré-requis

### **Contenu**

Centrée sur l'acquisition d'une culture numérique, l'UE amène, dans un premier temps, à réaliser une analyse comparative d'une sélection d'outils collaboratifs et de médias sociaux, puis à la présenter.

Dans un second temps, après la constitution de sous-groupes (de deux ou trois étudiant(e)s), chaque sous-groupe sélectionne un type d'outil (outil d'écriture partagée, outil de gestion des favoris, agrégateurs de contenus, blogs, cartes heuristiques...), et réalise une comparaison argumentée de deux déclinaisons de l'outil choisi qu'il présente à l'ensemble des étudiants..

Enfin, chaque sous-groupe réalise un tutoriel ou un cours en ligne permettant à des pairs d'utiliser l'outil choisi en situation professionnelle ou étudiante déterminée.

Un livret d'accompagnement est demandé à chaque sous-groupe. Il permet d'explicitier la méthodologie de travail, (répartition des activités entre les étudiant(e)s, gestion du temps, etc.,) de justifier les choix, de réaliser un retour réflexif sur les apprentissages.

### **Modalités d'évaluation**

La qualité des documents et des présentations (forme et fond) sera évaluée en référence à une grille d'évaluation donnée en cours de session.

La qualité de l'argumentation pédagogique développée sera notamment évaluée ainsi que les pratiques collaboratives développées dans les sous-groupes et dans le groupe (contributions sur la plateforme, partage de ressources...).

Une évaluation individuelle par les pairs des tutoriels / cours en ligne est organisée en fin de session afin de permettre à tous de prendre connaissance des réalisations de chaque sous-groupe.

### **Bibliographie indicative donnée en début de cours**



## **VII - Cours du second semestre**

**UE : Fondements en sciences de l'éducation et formation d'adultes : 3 & 4** (Psychologie, sociologie, économie)

Volume enseignement : 42 heures

Valeur : 6 ECTS

Enseignants : Lucie Petit (maître de conférences) ; Thérèse Levené (maître de conférences) ; Malik Mebarki (maître de conférences)

**Ces 2 unités d'enseignement comprennent 3 cours, la moyenne des notes des 3 cours validera ces 2 UE.**

**Sociologie (14h)**

Thérèse Levené

**Compétences visées / objectifs**

- Situer les relations entre système éducatif et système productif dans un ensemble théorique sociologique sur les champs éducatif, formatifs et organisationnels.
- Articuler sociologie de l'éducation et sociologie « de la formation »
- Découvrir les concepts de la sociologie de la formation.

**Prérequis**

Avoir suivi le cours de licence (L3) sociologie de la formation ou l'équivalent

**Contenu**

Les objets de la sociologie de la formation seront présentés sous leurs différentes spécificités (formation professionnelle, alternance, formation tout au long de la vie).

Les liens entre activités professionnelles et activités formatives seront mis en correspondance avec un cadre d'analyse cohérent à l'appui d'articles en sociologie de l'éducation, de la formation et du travail.

**Modalités d'évaluation**

Examen sur table

**Éléments bibliographiques**

Une bibliographie complète sera fournie pendant le déroulement des cours

# Psychologie (14H)

Lucie Petit

## Compétences visées / objectifs

- Porter un regard historico-critique sur les grands courants de la psychologie
- Connaître les principaux objets de la psychologie en jeu dans l'apprentissage (mémoire, processus cognitifs, aspects socio-affectifs) pour décrypter les processus psycho-cognitifs en œuvre chez l'apprenant
- Se familiariser avec les méthodologies scientifiques en psychologie

## Prérequis

Avoir suivi le cours de licence (L3) Psychologie de l'éducation ou l'équivalent

## Contenu

- Approfondissement critique de quelques paradigmes de la psychologie (constructivisme, socioconstructivisme, cognitivisme, modèles médiationnels) et leur articulation avec les enjeux de l'apprentissage chez l'adulte
- Les processus cognitifs (mémoire, raisonnement, catégorisation, métacognition, attention, langage) et socio-affectifs (émotion, motivation, conflit sociocognitifs, dynamique groupale) en jeu dans l'apprentissage et leur articulation avec le développement cognitif de l'adulte (définition et caractéristique)
- Aperçu des méthodes utilisées en psychologie (observation, entretien, test, questionnaire, expérimentation, comparaison) : spécificités et choix de leur mise en œuvre par le chercheur ou le psychologue après rappel du cadre d'exercice de ce dernier (titre, code de déontologie, etc.)

## Modalités d'évaluation

Devoir sur table

## Éléments bibliographiques

- Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité : le sentiment d'efficacité personnelle*. Bruxelles : de Boeck .
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2008). Favoriser la motivation optimale et la santé mentale dans les divers milieux de vie. *Canadian Psychology / Psychologie canadienne*, 49(1), 24–34.
- Dubé, L. (2005). *Psychologie de l'apprentissage*. Québec : PUQ
- Fenouillet, F. (2012). *La motivation*. Paris : Dunod (Les Topos)
- Godefroy, J. (2011) *Psychologie : science humaine et science cognitive*. De Boeck
- Houdé, O. et Leroux, G. (2013). *Psychologie du développement cognitif*. Paris : PUF
- Lieury, A. (1997). *Psychologie de l'éducation et de la formation*. Paris : Dunod.
- Lieury, A. (2013). *Manuel visuel de psychologie cognitive*. Paris : Dunod
- Lieury, A. et de La Haye, F. (2013). *Psychologie cognitive de l'éducation*. Paris : Dunod (Topos)
- Lieury, A. (2013). *Mémoire et réussite scolaire*. Paris : Dunod
- Parot, F. et Richelle, M. (2013). *Introduction à la psychologie. Histoire et méthodes*. Paris : PUF
- Piaget, P. (1974). *Réussir et comprendre*. Paris : PUF
- Vigotsky, L. S. (1934/1997). *Pensée et langage*. Paris : La dispute
- Weil-Barais, A. (2011). *L'homme cognitif*. Paris : PUF

# Économie (14H)

Malik Mebarki

## Compétences visées / objectifs

- Donner un éclairage socio-économique à la relation formation-emploi
- Confronter le concept économique d'investissement avec la notion d'investissement-formation
- Comprendre les liens entre la formation professionnelle continue (FPC) et les systèmes productifs
- Comprendre le rôle structurant de la compétence sur les marchés du travail
- Analyser les enjeux économiques de la formation et de son rapport à l'emploi à travers l'explicitation de concepts économiques généraux et de théories économiques s'appliquant au fait éducatif en général et à la formation professionnelle continue en particulier.

## Prérequis

Avoir suivi le cours de licence (L3) Économie de la formation ou l'équivalent

## Contenu

Ce cours s'intéressera aux approches économiques de l'éducation et de la formation continue et à l'investissement formation dans une approche régulationniste

### 1. L'Investissement formation

Théorie du capital humain et son dépassement  
L'évolution du rôle de la FPC et les systèmes productifs

### 2. Résurgence de la théorie du capital humain, quels enjeux ?

FC et Investissement ; FC et marché interne ; FC et retour sur Investissement ;

### 3. Approches socio-économiques de la compétence

## Modalités d'évaluation

Dossier et exposé et/ou contrôle terminal

## Éléments bibliographiques

- Caspar P. et Afriat C. (1988). *L'investissement intellectuel*. Paris : Ed. Economica
- Caspar, P. (dir.) 1988. L'investissement formation. *Éducation Permanente* n° 95
- Delamotte E. (1998). *Une introduction à la pensée économique de l'éducation*. Paris : PUF
- Giret J.-F. ; Lopez A. ; Rose J (dir.). (2005). *Des formations pour quels emplois ?* Paris : La Découverte-CEREQ, 2005
- Le Bortier G (1989). *Comment investir en formation ?* Paris : Édition d'organisation
- Meignant A. (2014). *Manager la formation*. Paris : Éditions Liaisons
- Paul, J.-J. (1989). *La relation Formation-emploi*. Paris : Éditions Economica
- Stankiewicz F. ; Léné, A. (2011) *L'économie des Ressources humaines*. Paris : Éditions La Découverte,
- Stankiewicz F. (2000). *Travail, Compétences et adaptabilité*. Paris : Ed. L'harmattan

## UE Construction d'un mémoire et accompagnement aux projets 2

### Le dossier

Volume enseignement : 21 heures

Valeur : 3 ECTS

Coordination : Lucie Petit (Maître de conférences)

Enseignantes : Nacira Aït-Abdesselam (maître de conférences) ;  
Thérèse Levené (maître de conférences) ; Fanny Bougenies-Verdière  
(chargée de cours)

### Compétences visées / objectifs

- Rédiger un dossier et mobiliser le genre universitaire « écrit long »
- Développer et traiter une des situations significative en la contextualisant et en la nourrissant d'une investigation empirique et conceptuelle
- Engager une démarche réflexive pour rendre compte des expériences acquises en cours d'action, que celles-ci soient professionnelles ou de recherche
- Identifier son parcours de 2<sup>nde</sup> année de Master et argumenter ce choix

### Pré-requis

Avoir répondu aux exigences du premier semestre

### Contenu

Comme lors du 1<sup>er</sup> semestre, l'unité d'enseignement comprendra :

- Des séances collectives sur différents thèmes (définition des attendus du dossier, analyse des données, documentation, règles de rédaction et de présentation d'un écrit long universitaire, etc.)
- Des entretiens individuels avec le garant, l'enseignant qui accompagne l'étudiant

### Modalités d'évaluation

L'étudiant rédigera un **dossier de fin d'année** (40 pages + annexes). Celui-ci s'appuiera sur l'expérience acquise au cours de la 1<sup>ère</sup> année de Master ainsi que sur les situations significatives notamment, celle problématisée en fin de 1<sup>er</sup> semestre. L'écrit doit proposer :

- Une lecture méthodique du contexte ;
- L'explicitation de sa place et posture sur le terrain professionnel ou de recherche ;
- Des investigations empiriques avec des méthodes et techniques adaptées ;
- Un matériau conséquent récolté pour répondre à la problématique dégagée de la situation choisie ;
- Une conceptualisation et un usage des notions clefs de son projet, associés à un cadre de référence pertinent et étayés par des lectures ;
- Un engagement dans une démarche réflexive ;
- La précision et la stabilisation du choix du parcours de formation (IF, IP ou IPM) et de l'orientation (professionnelle ou de recherche) pour la seconde année de master.

Une **soutenance orale** devant un jury valide le dossier et le stage.

- **Si l'orientation professionnelle** est dominante, le jury est composé du garant du dossier (accompagnant universitaire), du tuteur professionnel et d'un expert représentant la profession ;
- **Si l'orientation recherche** est dominante, le jury est constitué du garant du dossier (accompagnant universitaire), d'un chercheur intéressé par le parcours que suivra l'étudiant en 2<sup>nd</sup>e année de master et du tuteur professionnel (il est possible de cumuler ces deux fonctions) ;
- Lors de la soutenance, sont évaluées les compétences professionnelles ou de recherche ainsi que l'expérience acquises par l'étudiant. Celui-ci explique le parcours de formation et l'orientation qui pourraient être les siens en 2<sup>nd</sup>e année et les raisons de ce choix. Le jury valide l'orientation que souhaite prendre l'étudiant.

### **Éléments bibliographiques**

Ils seront donnés au fil des séances et des entretiens individuels. Les étudiants seront aussi amenés à construire une bibliographie en adéquation avec leur dossier.

## **UE Conception de dispositifs en formation d'adultes et territoire**

(Orientation Ingénierie de la formation)

Volume enseignement : 21 heures Valeur : 3 ECTS Enseignant : Gilles Leclercq (professeur)
---

### **Compétences visées / objectifs**

- Analyser la conception d'un dispositif de formation dans un contexte territorial précis
- Identifier les acteurs des politiques de formation et emploi sur les territoires ainsi que leur mission, périmètre d'intervention, fonctionnement et logique
- Interroger les logiques (économiques, démographiques, mobilités...) qui conduisent à porter un diagnostic de besoins de formation sur une base territoriale

### **Pré-requis**

Aucun

### **Contenu**

Après avoir défini la notion de territoire, il s'agira de comprendre les étapes de la conception d'un dispositif de formation dans le cadre des politiques territoriales et l'instrumentation nécessaire pour la conduire.

Cette compréhension s'accompagnera d'une cartographie des différents acteurs intervenant dans l'ingénierie d'une politique territoriale de la formation : région, comité de bassin d'emploi, branches professionnelles, partenaires sociaux, OPCA, service public de l'emploi (missions locales, maisons de l'emploi, Pôle emploi, DIRECCTE, DIECCTE), opérateurs nationaux de qualification et de certification (EN, AFPA, Universités, CNCP...), organismes de formation et entreprises privées. Elle pourra être coproduite en cours.

Un ou deux exemples apportés par l'enseignant ou les étudiants seront analysés et serviront de support au cours.

### **Modalités d'évaluation**

Seront fournies lors du 1<sup>er</sup> cours

### **Premiers éléments bibliographiques**

Fournis en cours

## **UE Connaissance des modalités d'intervention en formation des adultes** (Orientation : Intervention Pédagogique)

Volume enseignement : 21 heures

Valeur : 3 ECTS

Enseignante : Ghislaine Martin-Galley (maître de conférences associé)

### **Compétences visées / objectifs**

- Identifier les caractéristiques des principaux modes d'intervention en Formation d'adultes
- Déterminer les conceptions de l'enseignement/apprentissage sur lesquelles ils reposent
- Comprendre les besoins auxquels répond chaque mode d'intervention (public, organisation, lieu, budget, etc.)

### **Pré-requis**

Avoir suivi les UE : Fondements en SEFA 2 ; Spécificité didactique et pédagogique en FA ; Spécificités technico-pédagogiques des dispositifs numériques...

### **Contenu**

Après le rappel de la modélisation d'une situation pédagogique (pôles enseignant, apprenant, savoir et relations entre les pôles), seront abordés :

- **Le mode classique d'intervention en formation** : présentiel en groupe restreint ou en grand groupe ; le stage de formation ; le groupe comme lieu d'apprentissage.
- **Les principaux « nouveaux » modes d'intervention** tels que l'alternance ; la formation en situation de travail ; l'individualisation de la formation à différencier de la personnalisation de la formation ; la formation à distance et l'autoformation assistée (à distance ou pas).
- **L'analyse comparée des modes d'intervention** sera réalisée à partir des conceptions de l'enseignement/apprentissage sur lesquelles ils reposent et des besoins auxquels ils répondent.

### **Modalités d'évaluation**

Étude de cas : analyse des intérêts et limites d'une modalité de formation donnée dans un contexte de formation et selon des besoins spécifiques

### **Éléments bibliographiques**

- Albero, B. (Dir.) (2003). *Autoformation et enseignement supérieur*. Paris : Lavoisier
- Dieumegard, G. et Durand, M. (2005). L'expérience des apprenants en e-formation, revue de littérature, *Savoirs* n°7, p. 93-109
- Houssaye, J. (dir.) (1996). *La pédagogie une encyclopédie pour aujourd'hui*. Paris : ESF
- Jézégou, A. (2000). *La formation à distance ; enjeux, perspectives et limites de l'individualisation*. Paris : L'Harmattan
- Marc, E. (2009). Le groupe comme source d'apprentissage. In Barbier J.-M. ; Bourgeois E. ; Chapellet, G. ; Ruano-Borbala J.-C. (dir.) (2009). *L'encyclopédie de la formation*. Paris : Puf
- Marois, Th. (2003). La pédagogie de l'alternance en Maisons Familiales Rurales. *Former/Éduquer*, n°4, p. 57-90
- Éducation permanente*, n° 115, 163, 172, 173, 190 et 193 sur l'alternance



## **UE Dispositifs pédagogiques multimédia : scénarisation, transposition médiatique et didactique**

(Orientation : Ingénierie Pédagogique Multimédia – IPM)

Volume enseignement : 21 heures

Valeur : 3 ECTS

Enseignants : Fabienne Gantier (Ingénieure d'études) - Tijani Rasmi (enseignant)

### **Compétences visées / objectifs**

- Observer et analyser une situation pour créer un module de formation qui s'y rapporte.
- Appliquer les règles de scénarisation pédagogique à des situations de formation instrumentées.
- Réaliser un module de formation

### **Pré-requis**

Aucun

### **Contenu**

- Choix de la situation à observer/analyser.
- Identification des schèmes d'action et des situations de référence.
- Familiarisation avec le concept de scénarisation pédagogique
- Familiarisation avec des outils de conception
- Écriture du synopsis, du scénario et du storyboard.
- Conception médiatisée de la formation

### **Modalités d'évaluation**

- Travail de groupe.
- Évaluation de l'analyse, du scénario pédagogique et du module de formation.
- Livret d'accompagnement

### **Éléments bibliographiques**

Fournis au fil des cours

## **UE : État des savoirs, problématiques de recherche en sciences de l'éducation et dans le champ de la formation d'adultes**

Volume enseignement : 24 heures

Valeur : 3 ECTS

Responsable : Annie Jézégou (professeure)

Enseignants : Annie Jézégou (professeure) ; Mokhtar Kaddouri (professeur) ; Gilles Leclercq (professeur) ; Olivier Las Vergnas (professeur)

### **Compétences visées / objectifs**

- Disposer de repères théoriques et méthodologiques pour appréhender les travaux dans le champ de la formation des adultes menés au sein du laboratoire CIREL-Trigone
- S'initier aux objets de recherche et démarches méthodologiques spécifiques aux travaux du laboratoire CIREL-Trigone.

### **Pré-requis**

Aucun

### **Contenu**

Le laboratoire CIREL-Trigone est constitué de 4 pôles travaillant sur les thématiques suivantes :

- **A**pprentissage des adultes et **d**ispositifs de formation dont **n**umérique
- **C**onception, **D**éveloppement, **E**ffets, **U**Sages et propriétés des dispositifs de formation
- **D**ynamiques **I**dentitaires et **R**apports à la **F**ormation en situation de transition
- **F**ormation, **I**nsertion **L**angues et **S**ciences.

Chacun des pôles explore des objets de recherche spécifiques dans le champ de la formation des adultes et jeunes adultes.

Le responsable de chaque pôle ou un de ses représentants exposera les objets de recherche et démarches méthodologiques propres au pôle ainsi que les recherches actuellement menées par ses membres.

### **Modalités d'évaluation**

Dossier présentant les travaux de chacun des pôles

### **Éléments bibliographiques**

Lecture d'articles, de chapitres d'ouvrages ou d'ouvrages rédigés par les enseignants-chercheurs de chacun des pôles du laboratoire CIREL-Trigone.

**Notes personnelles...**

## **Secrétariat pédagogique**

Christelle Delannoy  
Bâtiment B6 – bureau 213  
Cité scientifique  
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex  
Tél. : 03.20.43.32.32

### **Site du Master 1**

<http://cueep204.univ-lille1.fr/sefa/index.php/masters/14-master-1-se>